



ÉTABLIR UN PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ (PPMS)

Durée

7.00 heures (1 jour)

Profils des apprenants

- Responsables sécurité
- Responsables QHSE / HSE
- Directeurs d'établissement
- Gestionnaires ERP
- Référents sûreté
- Membres de cellule de crise
- Référents sécurité scolaire
- Toute personne chargée de concevoir ou mettre à jour un PPMS

Prérequis

- Aucun prérequis technique
- Une connaissance du fonctionnement de l'établissement et de son organisation interne est recommandée.



Processus :

Recueil de besoin, validation prérequis, devis/convention, convocation. Pour toute inscription contacter notre service commercial sur contact@axio-protech.com. Délai d'accès: 3 semaines. Personnalisation via DUERP/consignes site.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Pour les personnes en situation de handicap, nous étudions les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage à travers un questionnaire avant formation. Nous nous appuyons également sur un réseau de partenaires locaux.

Contact référent handicap: maud.hoffmann@axio-formation.com.

Qualité et indicateurs de résultats :

Taux de présence VS taux d'abandon, taux de satisfaction à chaud et à froid, taux de réussite à l'évaluation finale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.

- Identifier les risques majeurs applicables à leur établissement.
- Comprendre le cadre réglementaire lié au PPMS.
- Structurer un PPMS conforme aux recommandations en vigueur.
- Définir les procédures d'alerte, de confinement et d'évacuation.
- Organiser une cellule de crise et répartir les rôles.
- Élaborer des consignes opérationnelles adaptées aux différents scénarios.
- Construire un plan d'exercice, de test et de mise à jour du PPMS.

CONTENU DE LA FORMATION.



1. Comprendre les enjeux du PPMS

- Définition et objectifs du PPMS
- Différence entre PPMS, POI, PCS, POMSE et plans d'urgence
- Typologie des risques :
 - Risques naturels
 - Risques technologiques
 - Risques climatiques
 - Risques sanitaires
 - Risque attentat-intrusion
- Analyse des conséquences humaines, matérielles et organisationnelles
- Importance de la préparation et de l'anticipation

2. Cadre réglementaire et responsabilités

- Obligations réglementaires applicables
- Responsabilités de l'employeur ou du chef d'établissement
- Articulation avec le DUERP et les procédures internes
- Consignes des autorités compétentes
- Traçabilité documentaire et mise à jour réglementaire
- Organisation des exercices obligatoires

3. Identifier les risques et analyser l'établissement

- Réalisation d'une analyse des risques
- Identification des vulnérabilités du site
- Étude des accès, circulations et zones sensibles
- Identification des moyens d'alerte et de secours existants
- Cartographie des risques
- Détermination des besoins spécifiques selon l'activité

4. Construire le PPMS

- Structure d'un PPMS
- Élaboration des procédures d'urgence
- Mise en place des protocoles :
 - Confinement
 - Évacuation
 - Mise à l'abri
 - Alerte interne et externe
- Définition des rôles et responsabilités
- Constitution de la cellule de crise
- Élaboration des fiches réflexes
- Gestion des personnes vulnérables ou en situation de handicap

5. Organiser la gestion de crise

- Fonctionnement d'une cellule de crise
- Communication interne et externe
- Coordination avec les secours et autorités
- Gestion du stress et des comportements en situation dégradée
- Continuité d'activité
- Gestion des médias et de l'information

6. Tester, évaluer et améliorer le PPMS

- Organisation d'exercices et simulations
- Mise en situation sur scénarios réalistes
- Analyse des retours d'expérience (RETEX)
- Identification des axes d'amélioration
- Méthodologie de mise à jour du PPMS
- Construction d'un plan d'amélioration continue



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.

Notre équipe pédagogique maîtrise l'ensemble des sujets proposés à la formation. Nous construisons nos programmes en identifiant les besoins en compétences des futurs apprenants et en collaboration avec nos experts métiers.

Pour tout besoin lié à la pédagogie, notre référente est Maud :

maud.hoffmann@axio-formation.com

(également référente handicap)

Pour tout besoin d'ordre administratif ou logistique, notre référente est Emilie :

emilie.vannieuwenborg@axio-formation.com



Moyens pédagogiques et techniques

- **En présentiel** : Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation ou en entreprise - Documents supports de formation projetés - Etudes de cas concrets - Quizz et activités collectives en salle - Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement.
- Autoévaluations de niveau en début et fin de formation.
- Exercices d'entraînement tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid.
- Remise d'une attestation de fin de formation.
- Évaluation finale des acquis permettant de vérifier l'identification des risques majeurs, la compréhension des obligations réglementaires et la capacité à structurer un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) adapté à un établissement, réalisée le jour de la formation, en fin de session, comprenant : - Une étude de cas ou mise en situation portant sur l'élaboration ou l'analyse d'un PPMS.
- Cette formation ne permet pas la délivrance d'une habilitation, d'une autorisation d'intervention ou d'une désignation au nom de l'employeur. L'organisme Axio PROTECH forme les participants et évalue leurs acquis dans un cadre pédagogique, notamment au moyen d'exercices, d'études de cas et de mises en situation simulées.

